

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 07/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE THOMAS ETA – Cessation d'activité

Référence : L029075

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 24 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



Le traité de fusion établi le 27 juin 2024 avec LE THOMAS ETA, société absorbée, société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social Keranguern 22540 PEDERNEC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 402 444 251 RCS SAINT BRIEUC, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de SAINT BRIEUC et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 2 juillet 2024. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 26 décembre 2024 . La société ETA EDEYER, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par LE THOMAS ETA, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de SAINT BRIEUC, LE THOMAS ETA, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis, le gérant

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
